5. NATIONALES TREFFEN DER KANTONALEN UND KOMMUNALEN AUSLÄNDERKOMMISSIONEN UND KOMMISSIONEN FÜR INTEGRATION IM SCHLOSS NEUENBURG VOM 3. JUNI 2008

Im Anschluss an die Referate zu den Massnahmen des Bundes, der Kantone und der Gemeinden und an die Referate zu ausgewählten Informationsinstrumenten diskutierten die Teilnehmenden in je einer französisch-, einer deutsch- und einer zweisprachigen Runde. Sie tauschten aus, wer in ihren Gemeinden/Kantonen informiert, welche Instrumente dabei zur Anwendung kommen, welche Stärken resp. Schwächen die verschiedenen Instrumente aufweisen und welche Schlüsse sich im Hinblick auf künftige Informationsstrategien ziehen lassen.

PROTOKOLL DEUTSCHSPRACHIGER WORKSHOP

A. Stärken

- Ausländerdienste sind verbunden mit einem Netz von Schlüsselpersonen: In erster Linie muss die Frage beantwortet werden, über welche Kanäle Informationen vermittelt werden sollen. Hier spielen Schlüsselpersonen eine zentrale Rolle: Sie können nicht nur informieren, sondern auch den Informationsbedarf abklären.
- Sprachschulen organisieren Grüezi-Treff "Muki-Deusch": In den Kursen arbeiten Lehrerinnen mit Frauen und Spielgruppenleiterinnen mit Kindern. Fragen zu Erziehung, Schule, Gesundheit etc. können im Unterricht diskutiert werden. Zusätzliche Familienanlässe sind Begegnungsorte und Orte des gegenseitigen Austauschs.
- Gemeinden entwickeln Charta: Schweizerinnen müssen sich auseinandersetzen mit Werten. Sie müssen artikulieren, was ihnen wichtig ist.
- Ausländerdienste organisieren Infoveranstaltungen zum Thema "Wie ticken die Schweizer": Behörden treten mit AusländerInnen in einen Dialog und vermitteln gleichzeitig die Regeln des Zusammenlebens.
- Theatergruppen informieren mittels Forumtheater: Diese Form des Theaters bezieht die Zuschauerinnen in das Geschehen mit ein. Anwesende geben dem Geschehen die Richtung und probieren neue Rollen aus.
- Ausländerdienste organisieren Besuche bei Vereinen: Vereine laden ein, sie öffnen sich und geben Einblick ins Vereinsleben. Neuzuziehende werden persönlich eingeladen und angesprochen.
- Integrationsfachstellen oder Schlüsselpersonen organisieren Begrüssungsveranstaltungen: Information wird zielgruppenspezifisch aufbereitet (z.B. sprachgruppenspezifisch). Die Veranstaltungen richten sich ebenso an neuzuziehende SchweizerInnen wie auch an AusländerInnen.
- Gemeindeverwaltung bereitet wichtig Informationen auf: Sie setzt Infos auf's Internet (kann nach Bedarf abgeholt werden) und macht "Begrüssungsmappe", die Neuzuziehenden zugestellt wird.
- Arbeitgebende entwickeln ein "Götti- oder Mentoringsystem": in den Betrieben haben Migrantinnen eine Ansprechperson, die Fragen beantwortet.

• Feste: Jugendfeste, Dorffeste etc. sind Gelegenheiten, um zu informieren.

B. Schwächen

- Informationen via Sprachkurse streuen: Information gelangt nicht an Analphabetinnen und nicht an Personen, die die Lokalsprache sprechen und deshalb die Kurse nicht besuchen.
- Charta: Es ist schwierig zu allgemeingültigen Aussagen zu kommen.
- Begrüssungsveranstaltungen: Gefahr eines "Informations-Overkills".
- Arbeitgebende entwickeln ein "Götti- oder Mentorensystem": Personen, die nicht im Arbeitsmarkt integriert sind (z.B. Familiennachzug) haben keine solchen Ansprechpartner.
- Feste: Es kommen immer die gleichen Leute. Wie aber erreicht man Personen, die nicht einmal an niederschwellige Veranstaltungen kommen.
- Koordination: Wer macht was, wie und für welche Zielgruppen?

C. Schlussfolgerungen

Fragen der Qualität der Information scheinen den Diskussionsteilnehmenden wichtig. Schriftliche Information ist zwar sehr verbreitet, doch erreicht man damit die Zielgruppen oftmals schlecht. Über welche Fragen müssen neu zuziehende verfügen und welche Informationen sind Zielgruppenspezifisch. Es besteht die Gefahr eines "Informations-Overkills". Den Diskussionsteilnehmenden scheint es wichtig, Informationen mit konkreten Aktivitäten zu verknüpfen. Eigentlich gehe es darum, einen Dialog zwischen den schweizerischen Behörden, der schweizerischen Bevölkerung und den AusländerInnen zu ermöglichen. Wolle man, dass die Information auch bei Personen ankommt, die neu in die Schweiz ziehen und die noch keine Landessprache beherrschen, dann mache es Sinn, die Informationen in der Sprache zu vermitteln, welche den Zielgruppen geläufig sei. Dies schafft Vertrauen gegenüber den Behörden, Fragen würden eher gestellt. In der Diskussion wurden zahlreiche Ansatzpunkte gezeigt, welche eine Verbesserung der Information zur Folge haben. Offen blieb hingegen die Frage, welche Rolle die Ausländer- und Integrationskommissionen bei der Vermittlung von Informationen zukommt und welche Massnahmen zu treffen sind, um an schwer erreichbare Zielgruppen zu gelangen.

5ème RENCONTRE NATIONALE DES COMMISSIONS CANTONALES ET COMMUNALES DES ÉTRANGERS ET DES COMMISSIONS POUR L'INTÉGRATION AU CHÂTEAU À NEUCHÂTEL, DU 3 JUIN 2008

Au terme des exposés sur les mesures et instruments d'information choisis par la Confédération, les cantons et les communes, les participants se sont réunis dans les ateliers français, allemand et bilingue pour donner libre cours à la discussion. Ils échangèrent leur avis sur qui informer dans leur commune/canton, quels instruments utiliser, quelles étaient les forces et les faiblesses des différents instruments déjà en place et sur quelles pourraient être les clés dans la conception de nouvelles stratégies d'information.

NOTES DE L'ATELIER FRANÇAIS

A. Les forces

Selon les participants à l'Atelier, toutes les commissions concernées jouent un rôle en matière d'information, laquelle est diffusée par des biais divers selon les cantons mais aussi selon les communes.

Les démarches sont donc variables. Nous indiquons ici quelques éléments qui ont été soulignés par les participants :

- Certaines communes organisent l'accueil des nouveaux arrivants par des soirées de bienvenue auxquelles sont conviés les migrants et les autorités communales.
- Il y a des cantons et des communes qui envoient ou distribuent des brochures traduites en plusieurs langues – 10 à 12 langues selon les lieux.
- D'autres cantons font parvenir aux communes des brochures destinées aux migrants qui comportent des informations sur le plan cantonal et laissent des plages libres permettant à chaque commune d'y insérer des renseignements communaux. Les associations distribuent de la documentation et informent aussi les migrants.
- Certaines communes ont mis sur pied un guichet communal d'informations.
- Les cantons et les communes organisent des manifestations festives qui permettent des contacts informels entre les participants et qui aboutissent à des rencontres et échanges conviviaux entre migrants. Ces manifestations connaissent un grand succès.
- Certains cantons et certaines communes ont formé des délégués à l'accueil qui ont pour mission d'aller à la rencontre des migrants en leur rendant visite.
- Des séries de visites destinées aux migrants sont mises sur pied afin de leur faire connaître les lieux importants et essentiels de leur environnement : écoles, administrations, hôpitaux, sociétés locales...

B. Les faiblesses

Tous les participants reconnaissent la difficulté qu'il y a à atteindre les groupes cible, pour les raisons suivantes :

- Difficultés linguistiques : textes souvent incompréhensibles, l'écrit souvent ressenti comme trop « officiel », voire « rébarbatif ».
- Faible taux de participation : peu de migrants répondent aux invitations (qu'il s'agisse d'une séance d'information ou d'une réception d'accueil conviviale).
- Difficultés à trouver les bons moyens pour surmonter le malaise des migrants face à ce genre d'événements officiels (invitation de l'autorité communale); craintes des migrants de réentendre la même litanie sur leurs droits et leurs devoirs.
- Trop de bureaux et de services diffusent de la documentation et de l'information destinées aux migrants.
- Difficulté à atteindre les groupes qui ne se considèrent pas concernés par la démarche: employés étrangers de multinationales, cadres, fonctionnaires internationaux...
- Difficulté à éradiquer la crainte vernaculaire des autochtones face à une réalité étrangère qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils interprètent mal.
- Insuffisance de structures communale et cantonale où les migrants peuvent aller chercher de la documentation qui convienne à leur besoin.
- Difficulté à informer la population autochtone (l'intégration devrait concerner les migrants et les autochtones).

C. Les conclusions

Pour motiver les groupes cible à participer davantage aux séances d'information, il serait important:

- d'accompagner l'information écrite d'une information orale
- d'effectuer plus de visites aux migrants
- de soutenir les communes dans leur démarche informative : ce sont elles qui sont en contact avec les migrants
- d'encourager la création de lieux où les migrants pourraient venir spontanément chercher de la documentation correspondant à leurs besoins
- de faire participer les migrants à l'animation des rencontres : renseignements sur leur pays, leur culture ; ce qu'ils pensent de leur pays d'accueil, les écouter et leur donner la parole
- d'organiser des séances où il serait question des problèmes de la vie quotidienne : travail, santé, école, crèche, voisinage

- d'encourager l'organisation de fêtes et de manifestations à caractère festif afin de permettre des rencontres et des échanges entre migrants, mais aussi entre migrants et autochtones, dans une ambiance conviviale
- d'inciter les concertations entre les groupes chargés d'information
- de donner plus de cohérence et de cohésion aux démarches et aux divers documents
- de respecter l'aspect multiculturel
- de trouver les voies et les moyens pour rassurer la population autochtone et l'aider à se défaire de ses craintes : préjugés et stéréotypes.

En résumé, on se trouve en présence d'une surabondance d'informations écrite ; il est essentiel d'associer les informations à une action concrète, du type de celles qui ont été évoquées : manifestations à caractère festif permettant de valoriser l'apport culturel des migrants tout en leur donnant la possibilité d'avoir des informations dans un champ convivial ; visiter les communautés, les inviter et leur montrer les lieux de première utilité et les endroits culturels ; se rapprocher des migrants par des rencontres leur permettant de faire valoir leurs priorités, de s'exprimer sur ce qui leur paraît le plus urgent et le plus utile pour la vie de tous les jours, leur parler de la vie quotidienne ; chercher une meilleure cohésion entre les groupes, les associations, et tous les diffuseurs d'informations ; trouver les moyens de rassurer constamment les autochtones.

5^{ème} RENCONTRE NATIONALE DES COMMISSIONS CANTONALES ET COMMUNALES DES ETRANGERS ET DES COMMISSIONS POUR L'INTEGRATION AU CHATEAU A NEUCHATEL. DU 3 JUIN 2008

Au terme des exposés sur les mesures et instruments d'information choisis par la Confédération, les cantons et les communes, les participants se sont réunis dans les ateliers français, allemand et bilingue pour donner libre cours à la discussion. Ils échangèrent leur avis sur qui informer dans leur commune/canton, quels instruments utiliser, quelles étaient les forces et les faiblesses des différents instruments déjà en place et sur quelles pourraient être les clés dans la conception de nouvelles stratégies d'information.

NOTES DE L'ATELIER BILINGUE

A. Les forces

Beaucoup de communes et de cantons possèdent des dispositifs d'information et d'intégration qui fonctionnent très bien. A titre d'exemple :

- Des ateliers d'intégration en langues étrangères organisés par le FEEL (VD), avec des « facilitateurs » migrants et formés, aidés d'intervenants compétents pour les domaines les concernant (santé, assurances, etc.). Ce projet est appuyé par l'ODM et le FIMM. Actuellement, les ateliers sont organisés en 17 langues et dans 18 communes.
- Le Tessin a mis sur pied des émissions télévisées (1h/semaine) sur des thématiques d'intégration. A cela s'ajoutent une revue Internet, 5 manifestations annuelles d'accueil et d'information ainsi que des centres de compétences décentralisés dans les régions. Pour les migrants qui sont établis depuis un certain temps, il existe des cours de préparation à la naturalisation (10h environ).
- La commune de Vevey possède un guichet d'information et d'orientation. Il est également prévu d'installer trois bornes informatiques dans la ville. Par ailleurs, Vevey a aussi une commission d'intégration ainsi que divers projets favorisant l'intégration des étrangers, comme des éducateurs de rue par exemple.
- Le canton de Soleure possède lui aussi une commission qui fonctionne comme une plate-forme d'échange entre les associations de migrants, les différents partenaires sociaux et les églises notamment. Cela assure des contacts très étroits avec la réalité du terrain. Ce canton a également un concept d'intégration et organise différents projets, comme par exemple « le chœur des nations ».
- La commune de Liestal possède une commission d'intégration et organise des formations de sensibilisation du personnel administratif aux questions de migrations et d'intégration.

B. Les faiblesses

- Le personnel administratif est parfois désagréable avec les migrants ne parlant pas le suisse-allemand, ce qui engendre chez certains d'entre eux un sentiment de discrimination.
- La quantité d'informations diffusées aux migrants est parfois trop importante. Il est important d'en faire une bonne coordination et recenser ce qui existe déjà avant de se lancer dans de nouveaux projets.
- La proportion d'étrangers dans les classes d'école est parfois très importante, voire inquiétante, se poserait alors la question des quotas dans certaines communes (question très politique qui n'a pas été approfondie davantage).

C. Les conclusions

- Organiser des formations de sensibilisation du personnel en contact avec des migrants, aussi pour réduire la xénophobie.
- Assurer une bonne coordination de l'information entre les différents partenaires impliqués.
- Parler de l'intégration non seulement aux étrangers mais aux Suisses également.
- Il serait souhaitable que la CFM et l'ODM soutiennent davantage les projets évoqués ci-dessus.
- L'intégration ne doit pas seulement être encouragée sur le plan administratif, mais aussi par la participation à la vie active et dans les quartiers.
- Le rapport de la CTA (TAK) sur le mandat d'information selon l'article 56 LEtr donne un certain nombre de projets très concrets.
- Pour réduire la xénophobie dans le sport, il vaudrait peut-être mieux de ne pas encourager des équipes ethniques par exemple.
- Il est important de cultiver les relations entre les associations de migrants et les institutions.
- Le bénévolat peut constituer un outil d'intégration et de lutte contre l'isolement.
- Ne pas opposer l'information sur papier et l'information orale, mais coordonner les deux et mettre en commun les différents canaux. Ne pas minimiser les spécificités locales.